

## Analyse programme LV cycle terminal technologique

Comme pour les séries générales, il s'agit d'un **texte cadre unique** pour toutes les langues (pas de déclinaison langue par langue donc pas de référence aux constituants de la langue) - puisque l'enseignement est commun aux trois sections STI2D, STL et STD2A - qui **intègre le CECRL** en définissant les niveaux à atteindre (les mêmes que ceux des séries générales) :

- B2 en LV1 ;
- B1 en LV2.

Le programme **représume les mêmes thèmes culturels** que pour la section générale (mythes et héros ; espaces et échanges ; lieux et formes de pouvoir ; l'idée de progrès) qui sont croisés à des « **pôles de connaissances des séries technologiques** spécifiques à chaque série » (ex : en STD2A, aborder la « démarche créative »). Cela permet au Ministère de proposer des tableaux, par série, avec des pistes de thèmes à aborder en classe. Exemple pour les STL :

	Ecologie et environnement
Mythes et héros	Le mythe d'un monde respectueux de l'environnement Le mythe du « tout contrôlé, mesuré » Energie « propre » ?

Parallèlement à ces contenus, « l'approche partagée du diagnostic et du parcours de l'élève en langues est facilitée par **l'organisation par groupes de compétences** et la mise en place de plages d'entraînement intensif qui favorisent **le transfert de compétences d'une langue à l'autre** et permettent de mieux répondre aux besoins des élèves ».

**C'est assez flou car non seulement la LV1 est enseignée directement dans la discipline techno, à deux profs, et en même temps qu'elle interagit avec la LV2, ce qui supposerait que la LV2 soit directement reliée à cette discipline techno aussi, ce qui n'est pas prévu, et que les deux langues soient les mêmes pour tous les élèves, ce qui n'est pas le cas.**

Par ailleurs, ce paragraphe ne parle pas de programme : ce qui fait le lien entre tout, c'est la démarche par compétences, comme si celle-ci était un programme. Le Ministère ne fait donc pas la différence entre une démarche d'enseignement (non obligatoire: le Ministère dit "favorisée") et un programme.

Ce sont donc à nouveau **deux logiques différentes** qui sont présentées :

- celle des objectifs culturels et linguistiques qui articulent langue et pensée ;
- celle de langues de communication, de perspective actionnelle, de modulation du temps d'apprentissage et de groupes de compétence qui supposent l'éclatement du groupe classe, la volonté d'individualiser les parcours et gagner des moyens en globalisant LV1 et LV2.

Rappelons que **cette organisation n'est pas obligatoire** (cf. article D312-17 du Code de l'éducation).

**Sur les horaires, la proposition de 3h pour les deux langues n'est pas tenable**, au vu des objectifs :

- faire un **programme** qui vise le niveau B2 en une heure ou deux et une heure d'**enseignement technologique en LV** qui est en fait de la technologie en LVE (qui ne permet pas de revenir sur la langue comme objet d'étude - grammaire, syntaxe, phonologie) ;
- ou faire **trois heures en LV1/2 dont une heure commune** (avec quel programme et quelles langues d'ailleurs ?).

Par ailleurs, au vu des suppressions de postes, **comment être sûr que la LV2 sera possible pour tous les élèves ?** On peut craindre que, comme la réforme du lycée général prévoit un regroupement des élèves des lycées pro et généraux d'un même bassin, on les regroupe aussi avec ceux des séries techno. Cela éclairerait mieux le choix des groupes de compétences et du programme commun à toutes les séries.